

Investissement Canada—Loi

M. Axworthy: Monsieur le Président, quand le député parle de remarques nébuleuses, je tiens simplement à lui dire, en regardant en face de moi, qu'il n'a rien à envier à personne à cet égard. En effet, de ma vie, je n'ai jamais entendu un exposé économique aussi incroyable et confus.

Le ministre parle de la sortie nette de capitaux. Je suppose que le ministre assume certaines responsabilités d'ordre économique au sein du gouvernement. Est-il à ce point aveugle et ignorant pour ne pas tenir compte du fait que les États-Unis sont devenus la destination principale d'importants mouvements de capitaux en provenance de tous les pays du monde, étant donné les taux d'intérêt élevés en vigueur dans ce pays? Tout le régime monétaire international est remis en question par les pressions inflationnistes dans le monde entier et le ministre n'en tient même pas compte. Rien d'étonnant à ce que le budget soit si mauvais, si c'est là le genre d'analyse que font les principaux ministres responsables de l'économie au gouvernement. Bien entendu, il y a une sortie nette de capitaux, et il en va de même dans tous les autres pays en raison de la politique adoptée par le gouvernement Reagan et des taux d'intérêt attrayants en vigueur dans ce pays.

Si nous voulons donner quelque sérieux à ce débat, il me semble que le ministre est tenu de faire preuve—et je sais qu'il adore raconter de bonnes histoires, sans se laisser troubler par les faits—d'un peu plus de réalisme.

Si le ministre est si préoccupé par la sortie nette de capitaux vers les États-Unis notamment, s'est-il personnellement opposé à la proposition du ministre des Finances (M. Wilson), lequel est prêt à laisser sortir du pays une importante réserve de capitaux provenant des caisses de retraite—près de 30 milliards de dollars, selon les estimations publiées dans le *Financial Post* de cette semaine? En effet, pour chaque dollar qu'elles investiront dans la petite entreprise, les grosses caisses de retraite seront autorisées à investir trois dollars à l'étranger, ce qui fera sortir des capitaux considérables du Canada. S'il se préoccupe autant de la comptabilité nette qu'il le prétend, pourquoi a-t-il approuvé cette proposition qui aboutira à un exode généralisé de capitaux hors du pays, au lieu d'être investis sur place?

M. Stevens: Monsieur le Président, le député parle des augmentations phénoménales de taux d'intérêt qui ont eu lieu. Cependant, il ne tient pas compte des faits et je voudrais en parler aujourd'hui. Au cours des années dont j'ai parlé, les taux d'intérêts ont été régulièrement plus élevés au Canada qu'aux États-Unis. En effet, en 1981, à une époque où nous enregistrons une sortie nette de capitaux de 2,9 milliards de dollars et des taux d'intérêt plus élevés qu'aux États-Unis, 22 milliards de dollars étaient investis dans ce pays, où les taux d'intérêt étaient plus bas. En 1982, 2 milliards de dollars ont quitté le Canada, où les taux d'intérêt étaient plus forts qu'aux États-Unis. En même temps, les Américains ont enregistré un apport de capitaux de 10 milliards. Autrement dit, il y a eu des emplois supprimés au Canada.

Le président suppléant (M. Charest): La période des questions et commentaires est terminée.

M. Langdon: Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord invoquer le Règlement, si vous le permettez. Selon l'ordre

adopté pour aujourd'hui, la durée des discours est déterminée en fonction de l'article 35(1) du Règlement. Le ministre qui propose la motion peut parler aussi longtemps qu'il le désire, ainsi que le premier député à lui répondre. Je voudrais savoir si je me trompe.

M. Axworthy: Monsieur le Président, j'interviens au sujet du même rappel au Règlement. Encore une fois, étant donné l'hésitation manifestée par des ministériels, lorsque le ministre aurait dû intervenir pour proposer la motion, il ne l'a pas fait. C'est pourquoi nous sommes intervenus et la présidence a statué, avant que vous n'occupiez le fauteuil, monsieur le Président, que la durée des discours serait limitée à 20 minutes. C'est la règle que nous avons appliquée, le ministre et moi-même, dans nos interventions et je suppose qu'il en va de même pour tout le monde.

[Français]

Mme Mailly: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Le président suppléant (M. Charest): L'honorable députée de Gatineau (M^{me} Mailly) invoque le Règlement.

Mme Mailly: Monsieur le Président, avec tout le respect que j'ai pour un autre collègue de la Chambre, je désire signaler que ce n'est pas du tout ce qui s'est produit. Ce qui est arrivé, c'est que le Président a lu la motion du projet de loi, nous a demandé notre opinion, si nous étions d'accord. Ceux qui l'étaient ont dit oui et, à ce moment-là, le ministre s'est levé. Le Président, voyant que l'opposition n'était pas au courant de ce qui se produisait, qu'ils allaient perdre le projet de loi, le whip de l'opposition officielle s'est alors précipité et a invité son collègue à se lever, ce qui a renversé l'ordre de la procédure . . .

M. Gauthier: Monsieur le Président, je veux rétablir les faits. C'est tout de travers ce que la députée vient de mentionner.

Le président suppléant (M. Charest): Je vous en prie, je pense que, de toute façon, ce n'est pas conforme au Règlement.

Pour répondre à la question de l'honorable député de Essex-Windsor (M. Langdon) . . .

[Traduction]

Cela aurait été le cas, si le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens) s'était levé le premier pour traiter du projet de loi. En l'occurrence, c'est le député de Winnipeg-Fort Garry (M. Axworthy) qui a pris la parole à la Chambre, de sorte que conformément au Règlement, nous assistons à des exposés de 20 minutes suivis de périodes de questions et commentaires de 10 minutes.

M. Steven W. Langdon (Essex-Windsor): Je vous remercie de cette précision, monsieur le Président. Je dois dire que je me réjouis que nous arrivions enfin au terme de ce débat, car nous avons vu le gouvernement faire preuve d'arrogance et utiliser les arguments les plus fallacieux pour forcer la main des députés et les obliger à adopter ce projet de loi inconsideré. J'espère seulement qu'une fois qu'il sera arrivé à ses fins, le gouvernement fera preuve d'un peu plus de civilité à l'égard de la Chambre.